

voix de ténor et une voix de basse, s'écrier à la fois, avec un accent lugubre : O Saint-Simon !... O Saint-Simon !... O Saint-Simon !...

Or, tout cela eut lieu le 6 novembre de l'an de grâce 1831.

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.



UN CONSEIL DE DISCIPLINE

DE LA GARDE NATIONALE.



C'était le mois dernier, un mardi : madame Malibran faisait sa rentrée par le rôle de *Ninetta*, et je me respecte assez pour aimer avec enthousiasme son talent poétique ! il faut être, à mon avis, incomplet dans son organisation, ou rédacteur de certain journal, pour éprouver autre chose que de l'admiration, à la vue de cette délicieuse création de femme, qui serait déjà la plus séduisante entre toutes, si elle

n'était que femme. Mais ce n'est rien encore que l'attrait de sa personne, piquante fantaisie de la nature; sa voix surprend, transporte, son âme parle à votre âme, sa pantomime puissante comme l'aimant, vous attire, vous tient sous le charme! Si elle le veut, vous allez frémir, pleurer... puis, vous avez encore les larmes dans les yeux, qu'elle peut à son gré vous faire rire, sauter sur votre banquette, vous extasier, crier des bravos, et trépigner des pieds!...

Je vous disais donc qu'elle rentrait, après une longue, longue absence... Lablache en était, Lablache à la voix puissante, au jeu brillant et facile: belle connaissance d'amateur à faire, plus douce encore à retrouver; puis, je n'avais jamais entendu de ténor, puisque je ne connaissais pas Rubini. Triple attrait, suave soirée! Je pars, je vole, j'y suis déjà!... O néant des jouissances humaines, puissance stupide du positif! me voilà descendu du ciel de mes illusions... pas une place, une seule, la plus modeste, même à prix d'or...! les banquiers de la place ont déjà négocié leurs coupons à la hausse.

Que faire de ma soirée, et de ma mauvaise humeur...? Irai-je porter mon argent à l'un de nos pauvres théâtres nationaux, si besogneux,

pour la plupart? ma foi non... je suis égoïste dans mes plaisirs! D'ailleurs, en fait de théâtres, je pense comme le ci-devant jeune homme à propos de sa culotte: si je peux y entrer, je n'en veux pas. Irai-je m'enfermer dans un cabinet de lecture, et y chercher, dans les journaux du soir, un 1025° protocole de la conférence? Pas davantage: ces protocoles m'ennuient, ils ressemblent à la chanson du roi Dagobert, dont personne, jusqu'ici, n'a pu trouver la fin. A quoi donc dépenserai-je les cinq heures qui me restent à vivre aujourd'hui, jusqu'à minuit?

Heureusement, la mémoire me revient d'une certaine citation au conseil de discipline de ma légion... Je voulais faire défaut pour la Malibran. Eh bien, puisque la *diva* me fait défaut, allons au conseil de discipline: c'est un spectacle tout comme un autre, et celui-là, du moins, aura pour moi le piquant de la nouveauté. Je jette donc un dernier regard, un regard d'adieu sur le péristyle des Italiens, et me garant des voitures élégantes qui arrivent de toutes parts, et m'humilient en m'éclaboussant, je me dirige lentement vers la mairie de mon arrondissement.

La soirée était peu avancée, et bien que la citation fût pour six heures, l'aréopage-citoyen

n'avait pas encore fait acte de présence. Un tambour était là, seul, dans une antichambre, près d'une petite table, chantant la *Parisienne*, car un tambour de la garde nationale chante nécessairement la *Parisienne*: j'aurais mieux aimé la *Gazza*, tout patriote que je suis. Enfin je dépose ma citation à comparoître entre les mains du troubadour galonné.

« — Ah, c'est pour la chose que monsieur
« vient... bon, donnez-vous la peine de vous as-
« seoir. Monsieur est sans doute dans les gre-
« nadiers... c'est un bien *belle* uniforme, pour
« quelqu'un qui a les *moilliens* du bonnet.
« — Non, mon ami, je ne suis pas grenadier.
« — Oh! pour lors, monsieur est chasseur, ça
« se voit tout de suite, *chasseur diligent* comme
« dit la chanson; monsieur en est digne à tous
« les égards. — Pas plus chasseur que grenadier.
« — Ah, monsieur est voltigeur, j'en fais mon
« compliment à monsieur: le voltigeur est bien
« pris dans sa taille, et agréable au civil comme
« au militaire. — Eh mon Dieu, tambour, je
« n'ai pas même l'avantage de porter la plaque
« et les épauettes jaunes. — Si monsieur est
« biset, monsieur n'en est que plus *méritoire*,
« car enfin, le chapeau rond n'a rien de dis-
« gracieux... » Mon officieux tambour va sans
doute me prouver que le costume de *biset* est

la *plus jolie* uniforme de la légion, mais un léger bruit se fait entendre; on monte l'escalier, la porte s'ouvre, et mes juges entrent successivement. Pendant cette défilade de magistrats quasi-militaires, le tambour s'est remis à chanter la *Parisienne*, mais cette fois, il me semble qu'il y met de l'intention.

Le premier des membres du conseil qui passe devant nous, est un petit monsieur brun, bien ficelé, bien attaché, coiffé à la Bonaparte, la troisième corne en avant; c'est un ancien militaire, brave, mais tant soit peu gascon: il tient à cette manière de mettre son chapeau, parce que, dans sa famille, on lui a dit qu'il ressemblait à l'Empereur, quoiqu'il ait le nez retroussé.

Les trois couleurs sont revenues,
Et la colonne avec fierté!...

s'écrie en fausset le digne tambour, et le monsieur salue, comme saluait Gobert à la Porte-Saint-Martin. Un autre officier arrive, et le chanteur infatigable reprend d'une voix plus grave:

Soldat du drapeau tricolore,
D'Orléans, toi qui l'as porté!...

un sourire affectueux accueille cette nouvelle variante, et il m'est facile de deviner que mon-

sieur le capitaine de voltigeurs va plus souvent aux Tuileries que chez Lafayette. — Tous les juges se succèdent, et mon diplomate de corps-de-garde continue sa manœuvre variée et cadencée qui me met parfaitement au fait de toutes les opinions. Chacun flatte à sa manière, et ce tambour-là ne peut manquer d'être bientôt tambour-maître.

Il est sept heures passées, le sanctuaire de la discipline est ouvert, et les prévenus arrivés en foule, y pénètrent avec moi. — C'est une petite salle peu éclairée (notez que je parle de la salle), garnie de six banquettes, trois quinquets, un garde municipal, et deux sentinelles empruntées à l'ordre public. Ah, pardon, j'oubliais le tambour qui remplit, maintenant, les fonctions honorables d'huissier-audiencier. Au fond de la salle, et sur une petite estrade ornée d'un bureau, siège le tribunal. Le président occupe naturellement la place du milieu, et les conseillers forment un demi-cercle à sa gauche et à sa droite, par rang de grade, car depuis le chef de bataillon jusques et y compris le simple soldat citoyen, il y a un peu de tout, dans la composition de la cour. Plus bas, et devant un bureau, sont placés le capitaine rapporteur et le secrétaire, l'un à la gauche, l'autre à la droite du président. Voilà pour la décoration et la

mise en scène, au lever du rideau, je veux dire à l'ouverture de l'audience.

Je sais déjà, comme vous l'avez vu, comment pensent tous ces messieurs, en fait de politique et de garde nationale : maintenant je vais chercher à deviner sur leur figure, et d'après le système de Lavater, la nature de leurs professions, et de leur capacité. Allons, à l'ouvrage, ces messieurs jugent, je vais juger aussi. Reconnaissons d'abord mes voisins, car ils ont passé si rapidement devant moi que je n'ai rien vu : d'ailleurs, l'uniforme change un homme à son avantage, et c'est pour cela sans doute que tant de gens tiennent à être de la garde nationale.

Deux gros yeux de mouton sont fixés sur moi et semblent me dire, comme au bal masqué : « Je te connais »... Quel est donc cet homme ? Eh mais, je ne me trompe pas, c'est mon ancien médecin, qui a couvert sa lèvre stupide d'une large moustache blonde : ce monsieur-là m'a déjà condamné comme docteur, il y a quelque temps, mais j'en ai appelé, Dieu merci... Je me souviens que la sangsue était chez lui un système, même une affection, signe évident de ministérialisme ; aussi, en juillet 1830, était-il pour les ordonnances (jeu de mots à part) ; Charles X aussi avait

condamné la nation; elle et moi nous avons changé notre médecin...

Continuons l'inspection de la galerie... Derrière le nez d'un sergent de chasseurs, j'entrevois une figure toute arithmétique, une quittance incarnée, un propriétaire enfin... c'est le mien, il veut se cacher, mais en vain; il est forcé d'échanger avec moi un regard. Je sais bien que demain, après m'avoir jugé, il me parlera de la sévérité de la loi, de ses devoirs de magistrat-sergent-major; mais moi condamné, je lui parlerai à mon tour du juge de paix, car j'ai un bail, et mes cheminées fument.

Quatre physiques insignifiants me passent encore sous les yeux; pas un trait, pas une ligne qui dise quelque chose: têtes de bois, voilà tout!... Ah! une bonne fortune! voilà aussi une tête sur un habit bleu à collet rouge, mais une tête qui dit au premier abord: « Vous voyez à qui j'appartiens ». Si celui-là n'est pas épicier, j'ai bien du malheur; tenez, vous allez en juger, d'après son portrait; mais non, c'est inutile, vous le voyez d'ici: l'épicier est type, et sa figure est une pour toute l'espèce! — N'êtes-vous pas de mon avis qu'on naît épicier comme on naît poète ou grand capitaine? Seulement, par amour-propre, on aimerait mieux naître poète ou grand capitaine.

Au résumé, dans ce conseil de discipline, comme dans toutes les assemblées parlantes, jugeantes, discutantes et souvent déraisonnantes, il y a une ou deux capacités, puis bon nombre de braves gens qui remplissent leurs fonctions sans être trop ridicules, parce qu'ils n'y mettent ni morgue ni prétention; puis, le reste, la masse!... ce sont d'honnêtes bourgeois uniformés, qui viennent juger, pour passer un moment, comme ils iraient, au café de la Régence, faire galerie à une partie d'échecs; ils approuvent, désapprouvent, acquittent, condamnent, et ils comprennent peu; il y en a même qui ne comprennent pas du tout; mais ils sont du conseil de discipline, et le dimanche, mesdames leurs épouses peuvent dire: « Mon mari est du conseil de discipline. » C'est flatteur, c'est une dignité dans une famille d'électeurs... c'est l'aristocratie de la boutique.

Je vais continuer mes observations tacites sur le personnel de l'assemblée. Quand M. le secrétaire prononce mon nom, l'huissier-tambour le répète (en l'écorchant, bien entendu), et me voilà sur la sellette, c'est-à-dire sur la petite estrade faisant face au tribunal, et tournant le dos au public. — Je commence par demander ce qu'il y a pour le service de la garde nationale, et l'on m'apprend que je fais partie du 1^{er} ba-

taillon, 2^e compagnie, et que je suis dans les chasseurs. Je remercie qui de droit de l'aimable surprise qu'on a bien voulu me faire, car je ne m'en doutais nullement. — « Vous avez pourtant « reçu des billets de garde, » me dit-on. — « C'est « possible, mais je ne lis jamais ces sortes de cho- « ses-là. » — « Vous n'en êtes pas moins inscrit dans « les chasseurs. Tenez, c'est monsieur, à ma gau- « che, qui vous a recruté. » Je m'incline devant mon recruteur; c'est un homme de quatre pieds au plus, et pourtant il est entré dans les grenadiers en prouvant qu'il présentait un effectif de cinq pieds dix pouces : voici son calcul : quatre pieds d'homme, et vingt-deux pouces de bonnet à poil, y compris le plumet, total cinq pieds dix pouces. Il y a bien eu, à cet égard, quelques réclamations, mais on a reconnu qu'il y avait justice à ne faire qu'un du citoyen et de son *ourson*, car ils sont inséparables, on ne les a jamais vus l'un sans l'autre : M. Gispard reçoit ses visites coiffé de son bonnet, il se promène avec son bonnet, mange avec son bonnet, danse, walse, joue à l'écarté avec son bonnet. Cela me rappelle les bains de Dieppe en 1824; il y avait là un jeune prince piémontais qui se trouvait fort désobligé de partager la mer avec nous autres de la roture; on le confondait avec tout le monde, car au bain, sauf le caleçon, c'est la nature et

par conséquent l'égalité. M. le prince, qui n'aime pas ce vilain mot-là, avait imaginé de se baigner avec ses épaulettes de colonel et ses armoiries sur le vêtement obligé. Mais revenons à nos moutons, je veux dire aux juges.

On m'interroge dans toutes les formes, et je crois même que, pour abrégier le temps, on a la bonté de faire en même temps les demandes et les réponses; c'est ce qu'on appelle, au conseil de discipline, les explications et la défense de l'accusé. Bref, on m'assure que j'ai manqué au service, étant commandé comme garde *hors de tour*; il me semble, à moi, que si ce n'était pas *mon tour*, je ne suis pas coupable; mais le rapporteur prend des conclusions, et n'est pas du tout de mon opinion. Alors, tous les juges se lèvent, entourent le bureau du président qui recueille les voix dans l'ordre inverse des grades, et comme ces messieurs tournent le dos au capitaine faisant les fonctions du ministère public, ils s'imaginent qu'ils délibèrent *hors la présence du rapporteur*, ainsi que le veut la loi. En conséquence de ce qui précède, on me condamne à un jour de prison, pour avoir manqué à une garde *hors de tour*. Qu'est-ce que cela me fait? J'irai en prison, j'aime mieux cela que de monter la garde; d'abord, on a plus chaud, et ensuite, on n'est pas forcé de patrouiller la nuit. Puis,

vingt-quatre heures passées dans le recueillement et la solitude... j'aurai peut-être le temps de comprendre ce qu'ils veulent dire avec leur garde hors de tour.

La personne qui me remplace au tribunal de la pénitence civique, est un individu appelant d'un jugement qu'il a laissé prendre contre lui par défaut. — « Vos moyens de défense. — Je n'en ai pas. — Vos motifs d'excuse. — A quoi bon? — Vous voulez donc qu'on vous condamne, qu'on vous envoie en prison? — Qu'on me condamne, c'est possible, mais en prison, non. — Vous irez pourtant, monsieur, ou vous ferez votre service. — Je ne ferai pas de service, et je n'irai pas en prison... » Alors le monsieur explique tranquillement son affaire : il gagne du temps, autant que possible, il demande des délais, des remises; enfin, arrivé au conseil de discipline, il se laisse condamner par défaut, puis appelle, puis est condamné contradictoirement : « Pour tout cela, ajoute imperturbablement l'accusé, il faut du temps, sans compter les significations et les oppositions... C'est justement la position où je me trouverai la semaine prochaine : alors, pourvoi de ma part à la Cour de Cassation, nouveaux délais, et bien autrement longs; les mois se passent, la fête du Roi arrive, et je suis compris dans l'amnistie

« générale des délits de la garde nationale. Au revoir, messieurs, après la Saint-Philippe, car j'espère bien recommencer l'année prochaine. » Le tribunal un peu étourdi par l'audace du singulier personnage, se venge de lui par le *maximum* de la peine, mais je crois qu'il eût été plus prudent de le faire taire, car son système n'est pas mauvais, *et cela fait venir de coupables pensées.*

A un autre : celui-ci est M. Martin, il s'avance gravement vers ses juges, précédé, à une distance de deux pieds, d'un abdomen peu ordinaire, et qui ne témoigne pas en faveur de sa sobriété : la figure de cet homme est fraîche et riante, sa taille élevée, ses épaules larges, et d'énormes favoris blonds achèvent de lui mériter le titre honorable que lui ont décerné toutes les dames un peu cossues de son quartier..... on ne l'appelle que le *beau Martin*. — « Pourquoi refusez-vous de monter la garde? lui dit le président. — Je suis poitrinaire, répond M. Martin, d'une voix de basse-taille, qui rappelle les beaux jours de Dérivis. » — Le rire que ce motif d'excuse excite dans l'assemblée, lui prouve assez qu'il a eu peu de succès... — « Je vous jure, président, que je ne bois que du lait d'ânesse. » — Renvoie le tribunal M. Martin, devant le conseil de recensement.

« M. Bayeux ! » dit le secrétaire. Or, comme M. le secrétaire n'a pas la prononciation très-nette, tout le monde a entendu : M. Mayeux. On se lève sur la pointe des pieds, les cous sont tendus, les oreilles attentives, on croit enfin qu'on va voir cet être idéal, poétique, et jusqu'ici introuvable, ce type de vingt mille portraits qui n'ont pas d'original. — Vain espoir, c'est un petit homme très-vif, très-remuant, qui se trouve en un saut devant le bureau du président : il fait tant de mouvements, qu'il renverse une bougie et deux tabourets. — Pardon, pardon, c'est mon caractère, aussi je demande à ne pas faire partie de la garde sédentaire, je suis de la mobile, je ne connais que la mobile; et en gesticulant, il jette par terre le chapeau à cornes du vice-président. — Le tribunal apprécie le patriotisme de M. Bayeux, et l'engage provisoirement à vouloir bien se mobiliser de chez lui au corps-de-garde.

Un pauvre diable est cité alors pour avoir monté sa garde en redingote bourgeoise, lui qui jusque-là s'était fait remarquer par sa tenue; on le taxe de mauvaise volonté... Indigné, il jette sur le bureau une preuve parlante de son innocence.... C'est une reconnaissance du Mont-de-Piété : son habit et son pantalon sont en gage.

« M. Lefèvre, » dit le secrétaire... « Voici M. Lefèvre, » répond le tambour, en amenant quelqu'un

par la main.—Or, M. Lefèvre se trouve être une vieille femme de soixante-dix ans... On rit d'abord du quiproquo, mais cette pauvre femme a les larmes dans les yeux, et l'on est fâché d'avoir ri. — Elle vient pour son fils qu'on veut forcer absolument à monter la garde, et que des douleurs insupportables empêchent même de travailler chez lui.—« Depuis quand a-t-il ces douleurs ? — Depuis le 29 juillet 1830. » Un murmure sourd se fait entendre, le président fait signe à la veuve Lefèvre de se retirer... On prononce le mot de quête... J'en serai.

L'heure s'avance, encore un, et ce sera fini... Il est impossible, quand les juges le voudraient, de se refuser à entendre ce brave homme; depuis qu'il a reçu sa citation, il ne dort plus, sa femme ne dort plus, sa bonne ne dort plus. Il réclame l'indulgence du tribunal, l'indulgence du public, il témoigne de son respect pour ses chefs. S'il était condamné seulement au blâme, il en mourrait de chagrin, « lui qui ose se dire « un modèle d'exactitude, lui qui n'a pas manqué « une revue, une émeute, qui a conquis un cha-
« peau gris le 14 juillet, et arrêté deux femmes
« et une fruitière, rue du Cadran ! » Le tribunal, ayant égard au zèle habituel du prévenu, et considérant qu'il ne s'agit que de trois heures d'absence du poste de la mairie, le renvoie de la

plainte. « Vive le roi, vive la garde nationale ! » s'écrie alors le digne homme, en pleurant de joie, « c'est le plus beau jour de ma vie... » Puis, dans son enthousiasme, il embrasse une des sentinelles, et demande s'il faut donner quelque chose au tambour.

La séance est levée. — En rentrant chez moi, j'entends les sons d'une musique discordante à briser le tympan... Je me dirige du côté d'une assez belle maison dont la foule obstruait les abords... Je m'approche, et j'interroge... C'était un charivari qu'on donnait à un officier supérieur de la garde nationale nouvellement décoré... Le peuple a aussi son *conseil de discipline* !

CHARLES DUPEUTY.



UN BAL

CHEZ LE COMTE D'APPONY.



« O soleil ! fais ce que tu voudras, mais n'é-
« claire point les bals de Paris ! »

Telle était l'invocation qui commençait la quatre-vingt-douzième page du journal de John D***, jeune gentilhomme écossais, à Paris depuis trois mois, et que lisait par-dessus son épaule, George H*** son ami et son compatriote, arrivé la veille d'Édimbourg.

— Je ne m'attendais pas à cette conclusion, s'écria George !